



COMMUNIQUÉ DE PRESSE TAXIS PARISIENS

Paris, 4 mai 2026

Les taxis refusent de faire entrer le loup, Uber, dans la bergerie

Réunies ce lundi 27 avril, les organisations syndicales du taxi parisien rejettent avec force la manœuvre du PDG d'Uber, M. Dara Khosrowshahi, qui vise à créer une confusion délibérée entre taxi et VTC. Derrière un discours désormais policé et des promesses de partenariat, notamment illustrées par le rapprochement avec Hysetco, la profession dénonce une stratégie de prédation dont l'objectif est clair : fondre les taxis dans le modèle précaire des VTC pour leur imposer ses conditions. Face à cette menace, les organisations syndicales du taxi sont et resteront les gardiens d'une mobilité qui protège usagers et professionnels via des tarifs transparents et des standards de sécurité strictement contrôlés.

Fusion taxi/VTC : tous perdants, sauf Uber

La loi distingue clairement taxi et VTC. Banaliser le taxi dans l'écosystème des plateformes, c'est moins de sécurité, moins de transparence et moins de choix pour des millions d'usagers. Ce qui distingue fondamentalement le taxi du VTC, c'est une réglementation encadrée notamment à travers le taximètre : un arbitre neutre, contrôlé par l'État, garantissant l'équilibre entre le passager et le chauffeur. Fusionner taxi et VTC dans l'offre d'une plateforme, c'est sacrifier ces garanties au profit d'une entreprise qui n'a de comptes à rendre qu'à Wall Street.

70% de parts de marché : Uber n'est pas venu partager, mais imposer

Avec plus de 70% du marché, Uber n'est pas une startup engagée dans une concurrence loyale : c'est un groupe américain dominant qui cherche à mettre la main sur tout un secteur pour dicter ses conditions. Son modèle repose sur un afflux massif de chauffeurs VTC condamnés à la précarité.

À cela s'ajoute une réalité judiciaire glaçante : une plainte pour traite d'êtres humains déposée contre Uber Eats. Ce n'est pas une dérive isolée, c'est le cœur du système. Derrière le vernis de la « mobilité du futur », c'est un asservissement économique organisé au profit des actionnaires.

L'appel du pied aux taxis n'est pas une ouverture : c'est une absorption déguisée, destinée à aligner progressivement les taxis sur les conditions imposées à ses propres chauffeurs VTC : revenus instables, perte d'autonomie, protection sociale minimale et commission croissante. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 10% de commission au lancement, 25% en 2016, jusqu'à 45% aujourd'hui.

Les taxis savent ce que valent les promesses d'Uber.



Une fraude qui saigne les finances publiques

Défaut de permis, défaut de carte professionnelle, défaut d'assurance, sous-location : la presse documente, semaine après semaine, les dérives via les plateformes VTC. Les lois votées sont insuffisamment appliquées et ce sont les passagers qui en paient l'addition en matière de sécurité.

Les débats à l'Assemblée Nationale sur la loi anti-fraude l'ont confirmé : des centaines de millions d'euros de manque à gagner chaque année pour l'État. L'URSSAF réclame à Uber 1,7 milliard d'euros de cotisations sociales impayées. Des montants vertigineux, à la hauteur du système. L'écart de prix entre taxi et VTC ne tient pas à un miracle de productivité ; il correspond précisément à la fraude sociale et fiscale. C'est le cœur d'un modèle qui exploite les chauffeurs et fait payer la note au contribuable français.

Un secteur entier précarisé, des règles bafouées, des usagers moins protégés, des finances publiques saignées. Tous perdants — sauf les actionnaires d'Uber.

Les organisations syndicales du taxi parisien appellent :

- **Les pouvoirs publics à faire respecter sans ambiguïté le cadre légal qui distingue taxi et VTC, à mettre en place des** contrôles stricts, réguliers et aux résultats publiés de manière transparente
- **Les chauffeurs de taxi à rester vigilants et refuser toute intégration dans un modèle qui remettrait en cause leur statut,**
- **Les usagers à ne pas céder aux promesses d'une plateforme dont le seul intérêt est sa propre croissance.**